

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pièces détachées CEAPR : déjà une année de bons et loyaux services !

Il y a déjà un an CEAPR reprenait le service actif des pièces détachées brutalement arrêté par la disparition d'Apex Aircraft.

Grâce à la confiance de tous nos clients, nous avons réalisé pendant cette période un chiffre d'affaires hors taxes de 1.800.000€ et un résultat bénéficiaire significatif, garantie concrète de la pérennité de CEAPR.

CEAPR emploie aujourd'hui 16 compagnons, tous de l'ancienne équipe Apex, qui ont magnifiquement relevé le défi en assurant un service de qualité et en obtenant tous les agréments nécessaires (Production, Conception et Maintenance).

L'accord de coopération industrielle signé en janvier avec Finch Aircraft permettra à court terme d'augmenter encore la production de pièces détachées pour satisfaire la demande liée à la reprise de la construction d'avions neufs par Finch Aircraft.

CEAPR a ainsi présenté le 2 Mars au Tribunal de Commerce de Dijon un projet de Plan de Sauvegarde qui est actuellement soumis pour avis à ses créanciers et qui permet de faire face à tous les frais mis à sa charge par les récentes décisions judiciaires y compris celles susceptibles d'appel. Dans ce cadre, le Tribunal de Commerce a prolongé la période d'observation jusqu'au 24 Septembre 2010. En toute hypothèse et contrairement à certaines informations malveillantes, la décision du 23 Février 2010 condamnant CEAPR à payer les indemnités de licenciement des salariés d'Apex Aircraft et Apex Industries a été frappée d'un appel et cette voie de recours est suspensive.

En conclusion, les perspectives sont bonnes pour CEAPR qui aura le plaisir d'accueillir en association avec Finch Aircraft tous ses clients et supporters sur son stand n°328/428 Hall A5 au Salon Aéro2010 de Friedrichshafen du 8 au 11 Avril prochain.

Darais le 15 Mars 2010

Philippe CORNE
Président